

⇒ **« CPA : La Fédération Syntec s'inquiète de l'instauration d'une usine à gaz »**

Lors de sa conférence de presse sur la «relance de l'investissement privé et public» en date du 8 avril 2015, le Premier ministre Manuel Valls a annoncé la création d'un compte personnel d'activité (C.P.A.).

Cette annonce s'est traduite, le 9 avril 2015 par une saisine rectificative au Projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi et par l'ajout au sein du Titre III sur « la sécurisation des parcours et retour à l'emploi » d'un article 20 bis dont les termes sont les suivants :

« Chaque personne dispose dès son entrée sur le marché du travail et tout au long de sa vie professionnelle, indépendamment de son statut, d'un compte personnel d'activité qui rassemble les droit sociaux personnels utiles pour sécuriser son parcours professionnel.

Pour permettre la mise en œuvre du compte personnel d'activité au 1^{er} janvier 2017, une concertation est engagée avant le 1^{er} décembre 2015 avec les organisations professionnelles d'employeurs et syndicales de salariés représentatives au niveau national et interprofessionnel qui, si elles le souhaitent, ouvrent une négociation sur ce dispositif.

Avant le 1^{er} juillet 2016, le Gouvernement présente un rapport au Parlement sur les modalités possibles de mise en œuvre du compte personnel d'activité ».

Le Principal objectif du C.P.A. est de regrouper en un seul compte : le CPF, le Compte pénibilité, le compte épargne temps, les droits rechargeables à l'assurance chômage et ainsi de favoriser la portabilité et la transférabilité des droits existants dans le cadre de ces différents comptes. Un système de « conversion » entre les différents comptes n'est pas non plus à exclure.

La Fédération SYNTEC émet les plus grandes réserves sur le projet de création d'un compte personnel d'activité. En effet, elle redoute que sa traduction dans les faits ajoute davantage de complexité et devienne, au final, une lourdeur administrative de plus, c'est à dire un frein à la croissance des entreprises et donc à l'emploi.

À propos de la Fédération SYNTEC :

80 000 entreprises, 120 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 910 000 collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi.

La Fédération Syntec regroupe les activités du Numérique, de l'Ingénierie, des Études et de Conseil, de la Formation Professionnelle, des métiers de l'Événement. Site Internet : www.syntec.fr

Contact presse :

Max Balensi – Délégué Général Fédération Syntec - 01 44 30 49 02 - max.balensi@syntec.fr